

Assemblée générale de l'Aedaa

26 septembre 2020, 9h

Cette année, en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, il a été décidé que l'assemblée générale se tiendrait en partie en visioconférence et en partie en présentiel, en limitant le nombre de participants présents physiquement et pour permettre à ceux ne pouvant pas se déplacer d'y assister.

PRÉSENTS

Bureau : Quentin Rabier, Sandra Fullenbaum Lenfant, Mia Viel, Audrey Lestage, Damien Huon.

Conseil d'administration : Kévin Fouquet.

Présents : cinq membres du bureau, un membre du conseil d'administration, cinq étudiants du Master Archives.

ABSENTS EXCUSÉS

Bureau : Stéphane Le Maguer.

Conseil d'administration : Benjamin Rullier, Julie Kergueris, Lucy Halliday, Louise Keusch.

1
Bon


Ordre du jour

I. Rapport d'activité	3
A. Bilan moral	3
B. Bilan financier	4
C. Activités et projets de l'année passée	4
D. Présentation détaillée des projets envisagés pour l'année suivante	6
E. Remerciements	6
II. État des lieux des commissions	7
A. Bilan de la commission communication	7
B. Enquête de satisfaction sur le bulletin emplois et stages (août 2020)	9
III. Objectifs de l'année à venir	11
IV. Élection du nouveau bureau et des responsables de commissions	14

L'assemblée générale débute à 9h12 par la lecture par le président du rapport d'activité de l'année écoulée.

I. Rapport d'activité

A. Bilan moral

L'association poursuit ses diverses missions clés afin de continuer à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés angevins dans le monde archivistique et de proposer un soutien aux étudiants en répondant à leurs questions. Pour se faire, l'Aedaa poursuit la mise en ligne des offres d'emplois et de stages via sa *newsletter*. Cette dernière mission semble toujours susciter l'adhésion des membres de l'association avec un intérêt réaffirmé lors d'une enquête sur l'utilité des veilles professionnelles¹. En parallèle, l'Aedaa cherche toujours à rassembler les étudiants de Master et de Licence professionnelle dans l'organisation des Aedaa'péros afin de partager des conseils sur le cursus scolaire ou la rédaction des mémoires. Cette année, l'Aedaa a également élargi son champ d'action en créant de nouveaux liens avec les professionnels d'Angers, notamment auprès des archives départementales, afin de préparer de nouveaux projets.

Afin d'organiser ses projets, l'Aedaa a poursuivi l'utilisation de Trello afin de partager les informations et les comptes rendus de réunion à l'ensemble des adhérents actifs. L'année 2020 a également été l'occasion de tenir avec plus de régularité un conseil d'administration que nous voulions tous les deux mois. Ces derniers ont été l'occasion de se rapprocher de la mairie qui identifie désormais bien l'Aedaa pour l'utilisation de salles de réunion. Lors de la période de stage et du confinement, les réunions ont été transposées sur Skype. Il est également à noter que le groupe Messenger des actifs des deux promotions de Master a beaucoup contribué à l'organisation de l'association.

Du point de vue des adhérents, l'Aedaa a enregistré cette année 46 adhésions, dont la plupart sont des étudiants. L'association continue de perdre des adhésions du fait de l'éloignement des diplômés et de sa perte d'utilité sur le long terme auprès des diplômés ayant un emploi stable.

Comme chaque année, les membres du bureau n'ont pu que s'investir durant une courte période du fait de la charge des cours et du stage de fin d'études. 2020 a été particulièrement compliquée du fait de la pandémie de coronavirus. L'année a également vu l'éloignement des responsabilités d'une grande partie des membres des commissions et des diplômés du bureau par manque de temps et par éloignement professionnel. Néanmoins, l'arrivée de Mia Viel, étudiante de Master 1, au bureau de l'association en qualité de trésorière, a permis de dynamiser l'activité associative et de créer dans le même temps un relai appréciable pour faire la jonction entre notre mandat et celui des étudiants de cette année. L'association a également pu compter sur l'investissement de plusieurs membres des promotions qui ont partagé leurs idées et leurs opinions, enrichissant ainsi la vie associative.

Cet engagement des membres de l'association est à poursuivre, en particulier pour ce mandat où de nombreux postes en commission sont remis en jeu.

¹ Enquête de satisfaction sur les offres d'emploi et de stage (août 2020).

B. Bilan financier

Bilan financier 2019-2020 par poste de dépense

RECETTES			CHARGES		
activité	somme (année 2020)	somme (année 2019)	activité	somme (année 2020)	somme (année 2019)
Adhésions encaissées	278,00 €	321,00 €	Déplacement CA	x	126,60 €
Subvention et dons	x	300,00 €	Hébergement du site	27,50 €	26,93 €
Intérêts bancaires	71,52 €	71,22 €	Frais bancaires	26,99 €	30,00 €
Recettes événements	x	613,20 €	Charges événements	492,00 €	1 120,85 €
			Assurance	142,27 €	141,49 €
Sous-total	349,52 €	1 305,42 €	Sous-total	688,49 €	1 445,87 €

L'Aedaa a moins encaissé que l'année précédente du fait de la décroissance des adhésions. L'association n'a également pas fait de demande de subventions comme c'était le cas pour l'année dernière. Le confinement ayant décalé les événements prévus et suspendu la répartition des aides, il n'y avait pas la possibilité ou la nécessité de requérir ces sommes. Le gonflement des recettes à l'aide des subventions devrait normalement se réaliser pour l'année 2020-2021 avec l'organisation des 25 ans. Toujours à cause du Covid-19, l'association n'a pas participé à des événements ce qui explique le manque à gagner dans ce poste de recette.

La présence des membres du CA et le retrait de plusieurs adhérents des postes du conseil d'administration ont permis à l'Aedaa de ne rien dépenser en remboursement de frais de déplacement, frais qui avaient déjà été réduits l'année dernière.

Les frais bancaires ont diminué par rapport à l'année précédente du fait du manque de transaction au sein de l'association par rapport à l'année 2019-2020. Cette économie est cependant en partie réduite par la hausse des frais de maintien du site internet.

Du point de vue de l'organisation de la trésorerie, le bureau a bénéficié des conseils de l'année précédente et a rapidement pu s'approprier les comptes de l'association malgré plusieurs bévues dans la gestion des droits de ces derniers.

De manière générale, l'Aedaa continue de réaliser d'importantes économies dans ses dépenses, même si ces dernières sont avant tout dues à l'épisode de confinement et à relativiser car toujours nettement supérieures aux rentrées d'argent.

C. Activités et projets de l'année passée

L'année 2020 devait être pour l'Aedaa l'occasion de célébrer ses 25 ans d'existence et d'utiliser cette date afin de retravailler sa valorisation et sa communication. L'association a, durant ce mandat, beaucoup travaillé sur plusieurs projets afin de renforcer l'identification de l'association dans son milieu professionnel.

Le projet des 25 ans aurait été l'occasion de rapprocher dans l'organisation d'un projet commun les étudiants de Master et de Licence professionnelle. Un deuxième objectif est de renforcer les liens

associatifs en motivant plusieurs personnes à s'investir dans l'association. En début d'année, ce projet a pu compter sur l'enthousiasme et les idées des membres du bureau afin de trouver un lieu de réunion, des activités, des supports d'exposition et des intervenants. Plusieurs recherches et réunions préliminaires ont été organisées afin de trouver, dans l'environnement professionnel et dans l'histoire de l'association, des activités autour du thème « Associations angevines et étudiants en archives : quels liens possibles ? ». Pour ce dernier point, l'Aedaa a notamment eu l'occasion de chercher dans son passé par le biais des archives de l'association, conservées à l'université d'Angers.

Néanmoins, l'organisation du projet s'est trouvée suspendue suite à la pandémie de coronavirus. D'abord décalé à la rentrée, puis suspendu jusqu'à ce que la situation sanitaire s'améliore. Le projet est pour le moment reporté à septembre 2021.

Les 25 ans de l'association n'ont cependant pas été le seul projet à demander l'investissement des adhérents. Cette année, l'Aedaa a également relancé la publication de sa revue *Archivore*. Cette publication est dédiée aux récits professionnels des jeunes diplômés, aux expériences des étudiants et à l'histoire de l'Aedaa par le biais de ses anciens membres. Encore à l'état de maquette, la publication du premier numéro d'*Archivore* pour son grand retour est prévu en octobre 2020 avec un numéro spécial 25 ans. La rédaction de la revue a donné lieu à quelques réunions éditoriales et à la participation des membres de l'association est bien sûr encouragée.

La revue *Archivore* a été l'occasion de rebondir sur un autre projet, davantage en lien avec le monde des archives en France. L'année a vu la naissance de la revue *Le fonds de l'archive*, initiative lancée par Jérôme Rouzère, étudiant en archivistique à Paris VIII. Cette revue a été l'occasion d'enclencher un processus pour recréer les liens du collectif A8, regroupant les associations étudiantes des huit principales formations universitaires en archivistique de France². Basé sur le même principe qu'*Archivore*, la revue *Le fonds de l'archive* permet l'échange d'idées, d'expériences et de projets à destination des étudiants et professionnels en archivistique. La rédaction de la revue est laissée à l'organisation de son créateur et nous encourageons nos adhérents à se renseigner auprès des étudiants ayant déjà participé si le projet les intéresse³. Les deux premiers numéros sont déjà disponibles⁴.

Toujours dans l'objectif de dynamiser sa communication, l'Aedaa a lancé un chantier de reprise en main du site internet après de nombreuses réclamations portant sur la possession d'identifiants. Il est apparu que le site possédait plusieurs add-on rajoutés au fil des mandats précédents, pour la plupart périmés, qui ralentissaient le site et en compliquaient la gestion. Un des projets secondaires de l'association a donc été de parfaire son offre en ligne en développant les annonces sur le site. En parallèle, l'Aedaa a cherché à se réapproprier son espace LinkedIn, longtemps en sommeil. Après plusieurs échanges, deux membres du bureau ont pu obtenir un rang d'administrateur du groupe. Ce dernier reste cependant la propriété d'Anaël Roinard puisque le groupe n'a pas été créé par un compte disponible à l'association. Une des idées afin de redynamiser le LinkedIn a été d'y publier pour faire la promotion de la journée d'étude de Master 2. Ces publications ont cependant une limite puisque les posts ne sont visibles que pour les adhérents à la page dont la plupart sont inactifs. Afin de développer l'activité du groupe, il a été décidé d'élargir l'accès au groupe LinkedIn aux personnes en lien avec le monde des archives et non plus seulement aux adhérents (passés et présents) de l'association.

Afin de rafraîchir son identité visuelle, l'Aedaa a lancé une production de produits dérivés afin de se faire connaître lors d'événements où elle est partenaire (journée d'étude des Masters 2 ou événements organisés par ses soins). Ainsi, l'Aedaa s'est dotée de marque-pages et des flyers auprès d'une entreprise (Porképi-copie Angers) afin d'assurer sa promotion. Dans la même logique, une

² Angers, Lyon III, Saint-Quentin-en-Yvelines, Mulhouse, Toulouse II, Provence, Picardie, Lille 3.

³ Mia Viel, Julie-Anne Kervella, Kevin Fouquet, Perrine Guillon.

⁴ <https://www.fichier-pdf.fr/2020/06/03/le-fonds-de-larchive---n1>.

réflexion a été menée afin de refaire les sweat-shirts de l'association notamment en en changeant la couleur et le logo. Plusieurs propositions ont été réalisées par Julie-Anne Kervella.

Dans une moindre mesure, l'association a continué à organiser les Aedaa'péro afin de donner des conseils aux étudiants de Master 1 dans la rédaction de leur mémoire de recherche. Comme chaque année, le nombre de ces réunions a été limité du fait de la charge de travail des Masters 2.

D. Présentation détaillée des projets envisagés pour l'année suivante

La présence active de Masters 1 dans le bureau de l'association pour l'année 2019-2020 permet de garder une continuité dans les actions qui seront menées pour l'année 2020-2021. Le nouveau bureau s'appropriera évidemment ces projets et la direction qu'il souhaite donner à l'association. Néanmoins, le bureau actuel souhaite donner quelques pistes, déjà connues pour la plupart :

L'association souhaite conserver son investissement auprès des étudiants en archivistique d'Angers. Un des enjeux de ce mandat sera de faire connaître l'association aux étudiants de Licence professionnelle, trop souvent mis de côté. L'Aedaa souhaite également étendre ses activités aux archivistes professionnels locaux, afin de nouer des partenariats sur le long terme (participation aux articles des revues, participation aux événements des uns ou des autres).

Du point de vue de ses missions essentielles, le nouveau bureau aura la charge de poursuivre la diffusion des offres d'emplois et de stages. Dans un souci d'amélioration des services, il est laissé aux nouveaux élus le choix de modifier les annonces ou non, comme il en était question lors des débats de fin d'année.

Si le nouveau bureau souhaite poursuivre l'organisation des Aedaa'péros, il apparaît qu'une solution de paiement doit être trouvée afin de rembourser les consommations des adhérents.

Le projet des 25 ans étant toujours maintenu, l'arrivée des nouveaux adhérents présente une opportunité d'enrichir l'événement. L'anniversaire de l'Aedaa gagnerait donc à rester un projet important du mandat, d'autant que 3 générations d'étudiants peuvent à présent y participer. Le gros œuvre de ce projet restant les démarches administratives et la recherche d'intervenants pour la tenue de l'événement. Le projet continue d'avoir besoin de l'investissement des membres de l'association.

L'organisation de l'association pendant l'année 2019-2020 a fait apparaître plusieurs problèmes au sein du bureau. Du fait des agendas professionnels de ses membres, plusieurs commissions ont été marquées d'irrégularités voire d'abandon en cours de mandat. Un des enjeux de l'association est donc de reconstituer son bureau en nommant plusieurs responsables en commission. Cette réorganisation du bureau peut s'accompagner, au choix du bureau nouvellement élu, d'un changement des statuts de l'association afin d'officialiser une organisation moins lourde et plus claire.

Toujours dans cette optique de clarté, les membres du prochain bureau sont encouragés à poursuivre le niveau de classement sur le Google Drive de l'association. Cette organisation va de pair avec la volonté de revigorer les archives papiers déposées à l'université d'Angers.

E. Remerciements

Au terme de ce mandat, il convient de remercier tous les adhérents qui se sont investis dans l'association, en particulier en participant aux conseils d'administration. Ces derniers restent, en effet, un moyen privilégié pour entendre les opinions de chacun et nourrir l'activité associative. Il convient

de remercier les adhérents ne renouvelant pas leur mandat au sein des commissions ou du bureau cette année. Merci à Stéphane Le Maguer, Julie Kergueris, Émilie Papaix, Tomy Lemoine et Lucy Halliday pour leur engagement de plusieurs années. Enfin, le bureau sortant souhaite particulièrement remercier le dynamisme de Mia Viel, de Julie-Anne Kervella et de Kevin Fouquet qui se sont investis dans l'association et sans qui la moitié des projets portés durant l'année n'aurait pas vu le jour. Nous souhaitons également remercier Clarisse Marguerettaz, Ambre Payen-Gallen et Damien Huon pour leurs idées et leur suivi de l'association.

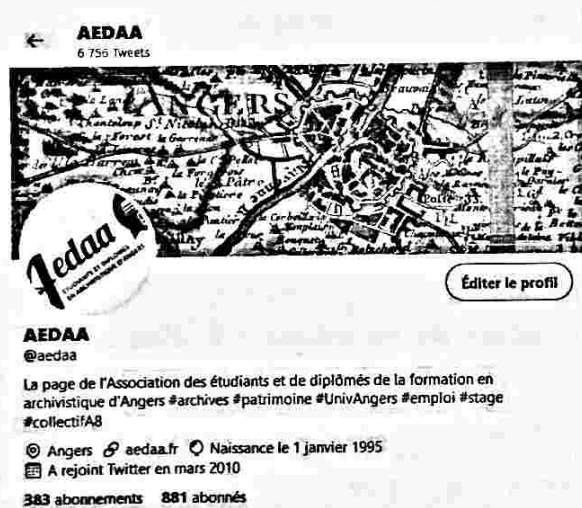
Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité par les participants de l'assemblée générale.

II. État des lieux des commissions

Nous disposons d'un bilan pour les réseaux sociaux, établi par Lucy Halliday, ainsi que d'une enquête de satisfaction menée au sujet du bulletin emplois.

A. Bilan de la commission communication

Rapporteur : Quentin Rabier



- Compte Twitter

Au 24 septembre 2020, le compte Twitter de l'AEDAA a 881 abonnés, 393 abonnements.

Meilleur tweet :

AEDAA @aedaa · 18 sept.

Angers. Déménagement des Archives patrimoniales : 1,2 km linéaire de documents transférés #Angers #Patrimoine ouest-france.fr/pays-de-la-loi... via @courmerouest



Angers. Déménagement des Archives patrimoniales : 1,2 km linéaire de ...
Installé jusque-là à la mairie d'Angers, le service des Archives patrimoniales, dirigé par le conservateur et historien Sylvain Bertoldi, a ...
ouest-france.fr

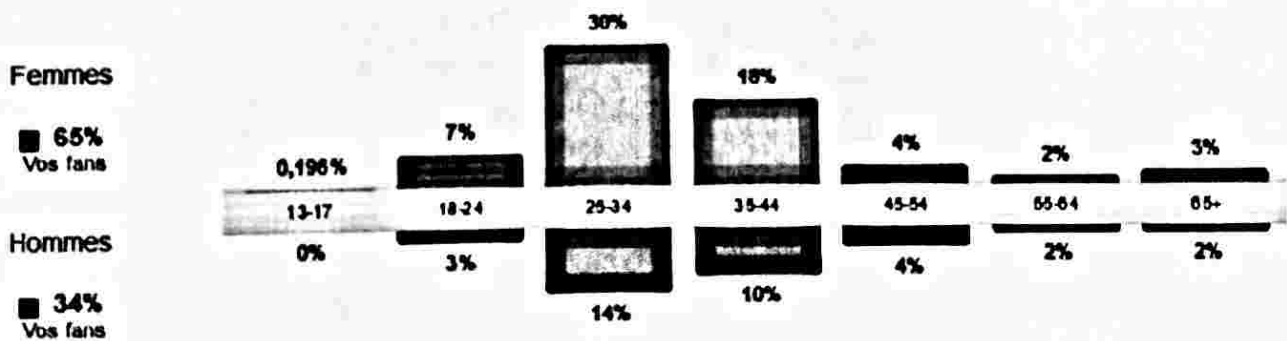


- Compte Facebook

Au 24 septembre 2020, 492 personnes aiment la page et 520 personnes sont abonnées.


Statistiques :

- 65% de femmes, 34% d'hommes.
- 44% de 25-34 ans



Meilleur statut :

Aedaa - Association des étudiants et diplômés en archives d'Angers a partagé une vidéo depuis la playlist **Culture et Patrimoine**.
16 août · 🌐



Vosges Mag a publié une vidéo dans la playlist **Culture et Patrimoine**.
14 août · 🌐

[A voir]
Dans la série : c'est quoi ton métier, nous vous proposons un voyage au centre des archives. Une histoire aussi riche que celle du Département des Vosg... [Afficher la suite](#)

132 Personnes touchées 13 Interactions Boost indisponible

👤 2 1 partage

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager 🗑️

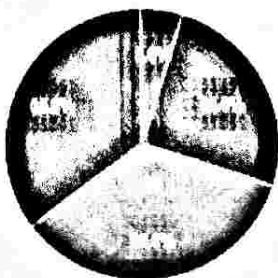
- Site Internet

Entre juin 2020 et septembre 2020, 176 articles ont été publiés dans la rubrique « Offres d'emploi », 3 articles dans la rubrique « Comptes rendus des CA », un article dans « Dernières nouvelles ».

B. Enquête de satisfaction sur le bulletin emplois et stages (août 2020)

Quel est votre niveau de formation

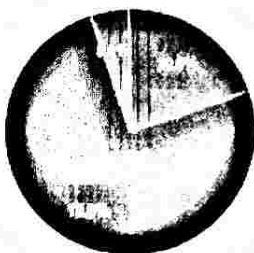
Chart options »



Licence professionnelle	1
Mastère 1 archivers	5
Mastère 2 archivers	7
Diplômé	7

Selon vous, les Indexations sont-elles pertinentes (types et durées des offres) ?

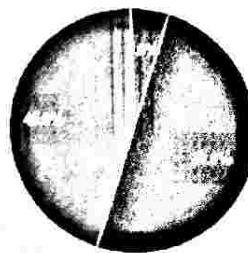
Chart options »



Très satisfaisant	4
Satisfaisant	15
Ne se prononce pas	1

Avez-vous des sites d'annonces à suggérer pour compléter notre veille ?

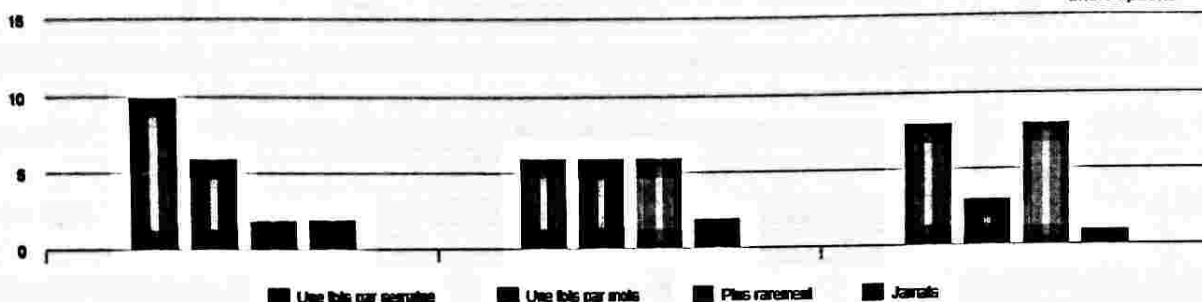
Chart options »



Oui	1
Non	10
Ne se prononce pas	9

Fréquences :

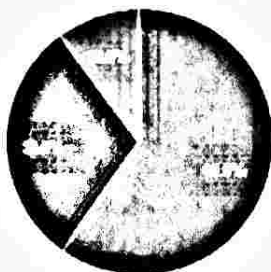
Chart options »



	Une fois par semaine	Une fois par mois	Plus rarement	Jamais
À quelle fréquence lisez-vous la newsletter ?	10	6	2	2
À quelle fréquence vous rendez-vous sur le site de l'Aedaa ?	6	6	6	2
À quelle fréquence vous rendez-vous dans la rubrique emploi de l'AEDAA ?	8	3	8	1

Les offres publiées par l'Aedaa vous ont-elles été utiles vos recherches d'emplois ou de stages ?

Chart options »



Oui	12
Non	6
Ne se prononce pas	2

Si oui, pour ...

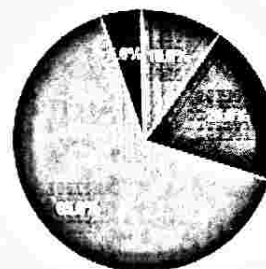
Chart options »



Un stage	4
Un job d'été	2
Un CDD	6
Un CDI	3

Lorsqu'une annonce vous intéresse :

Chart options »



Vous la bloquez sur le site de l'Aedaa	2
Vous cliquez directement sur le lien renvoyant à l'annonce originale	4
Les deux	13
Aucunes des deux premières propositions (aucune annonce ne vous a intéressé pour le moment)	1

III. Objectifs de l'année à venir

- Les archives de l'Aedaa

La visite de l'année dernière aux archives de l'Aedaa, conservées à la BU, dans les archives de l'université, avait beaucoup intéressé les adhérents signale Mia Viel. Il serait intéressant de créer un projet autour de ces archives et d'organiser une nouvelle visite cette année. Un nouveau versement aux archives pourrait être effectué après avoir sélectionné dans le drive, le Trello et autres sources des archives électroniques. Un budget sera à prévoir mais les finances actuelles le permettent. Ce n'est pas un projet essentiel mais on a le temps d'y penser.

Mia Viel avait aussi dans l'idée de recenser tous les numéros de la revue *Archivore*. Ambre Payen-Gallen avait évoqué lors d'un CA précédent l'idée de numériser les anciens numéros. Ensuite, comme l'on a déjà relevé les cotes correspondant aux différents numéros de la revue, il sera aisé de les retrouver lors d'une prochaine consultation. *Archivore* est plaisant à lire, se diffuse facilement et cela donne une visibilité à l'association. Le premier numéro date de 1995, donc ce serait intéressant à mettre en valeur. Mia Viel pensait à former cette année des petits groupes de travail mais pas forcément définis comme les comités, des groupes de travail ponctuels pour chaque projet, et voir ce qui est faisable ou non. D'abord, il faut numériser.

Damien Huon signale qu'il a encore des archives électroniques de son mandat de secrétaire, il va en faire le tri et les transmettre. Quentin Rabier se charge de récupérer les archives de Lucy Halliday, anciennement en charge des réseaux sociaux.

Mia Viel évoque aussi la possibilité de faire le tri dans les mails, de les ranger dans les dossiers déjà créés et d'enlever les publicités. Mia Viel voudrait faire un versement cette année aux archives de l'université. Cela pourrait être intéressant pour les Masters 1 de voir le fonctionnement d'un petit fonds, comment on peut faire un petit versement, etc.

Damien Huon signale que l'adresse de récupération est toujours la sienne : il faudra que ce soit le nouveau secrétaire qui entre son adresse mail.

- *Archivore*

La revue *Archivore* est selon Mia Viel le moyen le plus efficace d'avoir un contact direct avec les adhérents, pour communiquer et les impliquer s'ils veulent participer, c'est concret. Pour le numéro spécial 25 ans, il faudrait bien le mettre en valeur. Il y aurait moyen de faire un second numéro avant la fin de l'année car des personnes ont déjà manifesté leur intérêt auprès de Mia Viel. On pourrait promouvoir avec *Le fonds de l'archive*, mutualiser nos communautés de lecteurs. Il faudrait qu'on essaye de faire un ou deux numéros par an, de le faire régulièrement.

Une diffusion papier serait offerte aux adhérents et une diffusion numérique ouverte à tous. Cela pourrait permettre de (re)créer des liens fait remarquer Audrey Lestage, parce que sa portée était auparavant limitée par la diffusion uniquement papier.

Mia Viel signale qu'on peut proposer aux tuteurs de stage d'écrire quelque chose sur leur service pour *Archivore* lorsque l'on s'entend bien avec son tuteur. Il s'agit de faire quelque chose de léger et pas forcément d'hautement scientifique. *Archivore* tourne plus autour de la formation d'Angers, alors que *Le fonds de l'archive* est plus généraliste, pour tous. Le but est de collaborer, pas de s'écraser. De plus, *Le fonds de l'archive* est rédigé principalement par des membres de l'Aedaa, parce qu'à la

première réunion, il n'y a eu que des membres de l'Aedaa outre Jérôme Rouzair et c'est Kévin Fouquet qui a trouvé le nom de la revue. *Le fonds de l'archive* fonctionne par thématiques d'ensemble, alors qu'*Archivore* est plus « vrac », très libre, on écrit ce que l'on a envie, selon l'inspiration des rédacteurs. Il s'agit de ne pas faire la même chose dans les deux revues pour ne pas se gêner même si elles sont très liées. La différence majeure est que c'est vraiment nous qui gérons *Archivore*.

- Point sur la trésorerie

Pour la trésorerie, Mia Viel évoque les tableaux récapitulatifs des dépenses et des recettes, qui ont été compliqués à faire cette année. Même avec tous les documents et tous les accès, Mia Viel n'a pas accès aux données antérieures à la date de son accès au compte, elle ne pouvait donc pas avoir une vue sur le long terme. Elle voudrait faire un tableau de suivi des recettes et des dépenses indépendant des comptes. Il s'agit d'avoir un suivi régulier, quand on entre des adhésions, etc.

Mia Viel revient sur la réorganisation des deux drive qu'elle a opérée l'année passée. Il faudrait supprimer définitivement le drive dont on ne se sert plus, celui du bureau.

Carole Houzé se propose d'apporter de la documentation car elle a été trésorière de l'association des historiens de l'université de Tours. Mia Viel avait dû apprendre sur le tas l'année dernière en prenant la trésorerie. Cela a été difficile pour elle de prendre les choses en main. Elle documente donc tout ce qu'elle fait pour que cela serve à la transition.

- Gestion du site Internet

Kévin Fouquet s'occupe désormais de la gestion du site Internet. Il s'y est mis cet été, reprend chaque rubrique du Wordpress et essaye d'élaborer un manuel d'une dizaine de pages pour la gestion du site. Il a passé en revue quasiment toutes les rubriques, qu'il a illustrées avec des captures d'écran. Ce travail n'est pas encore abouti. Il y a des manipulations assez intuitives et qu'il ne précise donc pas trop. Il explique comment mettre à jour le PHP, le Wordpress, etc. La rubrique des utilisateurs est assez complexe et nécessaire à expliquer. La question est aussi de savoir s'il faut se recréer des identifiants sur le site à chaque réadhésion ou non. Mia Viel signale qu'il faut préciser dans le mail de confirmation d'adhésion la nécessité de s'inscrire sur le site pour avoir ses identifiants : Sandra Fullenbaum Lenfant a effectivement rajouté cela dans le mail type qui se trouve dans les brouillons de la boîte mail. Le problème de la modération se pose toujours, parce qu'il faut systématiquement approuver les adhérents manuellement sur le site pour éviter les spams et les inscriptions automatiques.

- Les adhérents étudiants

Les Licences pro sont la cible qu'on a loupée l'année dernière et l'objectif cette année est de les impliquer le plus possible. Les Masters et les Licences pro n'ont pas du tout le même agenda et c'est ce qui a posé problème l'année passée. On a pu les contacter qu'en décembre et c'était trop tard pour eux. Cette année, Mia Viel a tout de suite demandé à Marcilloux les contacts des Licences pro, elle

leur a envoyé un mail dès la première semaine. Elle n'a obtenu aucune réponse et est donc allée les voir.

Sous sa présidence, Audrey Lestage avait demandé à Mme Grailles s'il était possible de diffuser dès juillet ou août un mail aux nouveaux étudiants. Le projet n'a pas abouti mais ce serait éventuellement une idée à relancer.

Il va être plus difficile de se voir entre Masters 1 et Masters 2 cette année avec le Covid-19. Cette année, il n'y aura pas de Campus day par exemple, qui nous avait permis l'année dernière de nous rencontrer physiquement. On n'a pas trop le droit aux regroupements de plus de 10 personnes, mais on peut faire des petits groupes, c'est à voir.

Mia Viel dit que le problème des Masters 2 cette année est qu'ils ont beaucoup de cours qui finissent tard le soir, à 20h, etc. avec les cours le samedi matin aussi, finalement ils sont plus disponibles le lundi et le mardi matin, quand les Masters 1 ont cours d'archivistique. Mia Viel signale une ou deux adhésions de Licences pro mais il n'y a pas de volonté d'investissement derrière. Une Lpro voulait venir à la réunion mais ne s'est pas inscrite. Mia Viel ne voit pas que faire de plus, elle est allée les voir, leur a envoyé trois mails.

Audrey Lestage propose plutôt de les mettre en contact avec d'anciens Licences pro, cela pourrait les aider plus que l'Aedaa peut-être. Quentin Rabier dit que le problème est que leur formation est trop différente dans son organisation et ses priorités. Audrey Lestage propose peut-être de créer un groupe Facebook avec un ou deux Licences pro, pas avec tout le monde parce que cela ne marchera pas mais au moins avec quelques-uns. Le lien entre Masters 1 et Masters 2 réside dans des rencontres régulières et le partage de la même formation, le Master 2 étant la continuité du Master 1. Audrey Lestage propose de recontacter d'anciens Licences pro, comme Emmanuelle Foucher, pour les mettre en contact avec les Licences pro pour qu'ils puissent leur poser des questions auxquelles les Masters ne peuvent pas répondre puisqu'ils n'ont pas forcément suivi la même formation. Ambre Payen-Gallen aussi pourrait être impliquée puisqu'elle a fait la Licence pro et le Master.

Mia Viel propose de faire un petit guide de type livret d'accueil pour présenter l'association avec des propositions de choses que les étudiants du Master et de la Licence pro aiment et avec des petits conseils. On pourrait aussi proposer des solutions de logement en orientant les étudiants vers une autre association qui propose un programme « Unis pour tous » pour le logement. L'UA a une association Radio campus, qui pourrait diffuser un message de l'Aedaa.

Mia Viel a l'impression que cela rebute un peu les gens d'envoyer leur adhésion par voie postale et de payer par chèque. Les gens préféreraient sans doute payer par virement.

Il y a aussi la collaboration avec les Archives départementales de Maine-et-Loire, Mia Viel avait pris contact avec Jean Chevalier et Elisabeth Verry. Il y avait un projet des Archives départementales de demander des subventions pour faire une vidéo présentant les liens entre les étudiants en archivistique et les Archives départementales. L'Aedaa pourrait y participer. Le projet peut se faire. On pourrait aussi emprunter leurs locaux pour des réunions. On a d'ailleurs reçu une invitation pour une conférence aux Archives départementales jeudi 1^{er} octobre mais ni les Masters 1 ni les Masters 2 ne sont disponibles.

- Sweats de l'Aedaa

Des logos ont été créés par Julie-Anne Kervella et il faudrait refaire un vote pour choisir et ensuite faire les précommandes. On n'a pas le nom du prestataire auquel on avait fait appel pour les sweats précédents, il faudrait recontacter ceux qui s'en étaient chargés à l'époque, parce que les pulls étaient confortables même si le logo et la couleur n'étaient pas au goût de la majorité.

Bon


- Écolabel

Pour l'obtention de l'écolabel de la ville d'Angers, Mia Viel nous avait inscrits mais elle n'a pas de nouvelles. C'est un label destiné à toutes les associations angevines permettant d'avoir accès à plus de salles dans la ville d'Angers pour organiser des événements. C'est une formation qui explique comment organiser un événement, comment trouver des salles, etc. Si on ne l'obtient pas, ce n'est pas très grave, on peut faire sans, mais ce serait un plus.

- Salle de permanence à l'UA

Nous avons la possibilité de tenter d'obtenir une salle de permanence à l'université d'Angers. En effet, le BDE de la formation histoire a contacté l'Aedaa pour voir si on pouvait mutualiser un local, un bureau pour l'Aedaa et le BDE. On aurait ainsi plus de chances d'obtenir un lieu. Il y a 20 salles pour une soixantaine d'associations donc il vaut mieux procéder ainsi. Cela pourrait nous permettre d'avoir un lien avec ce BDE, de faire des projets avec eux, et aussi de stocker des choses qui encombrent nos logements personnels.

- Relance du collectif A8

Il serait intéressant de relancer le collectif A8 avec Jérôme Rouzaire selon Mia Viel. Au départ, dit Quentin Rabier, le collectif A8 était piloté par l'AAF. Cela concernait surtout les conditions de communication. Mia Viel dit qu'on va peut-être se cantonner au *Fonds de l'archive*, mais Quentin Rabier dit que cela peut encore venir, les autres associations vont peut-être progressivement venir. À l'origine, Jérôme Rouzaire ne s'était pas présenté comme affilié à l'association de son Master de Paris VIII.

IV. Élection du nouveau bureau et des responsables de commissions

Les candidats aux postes du bureau sont :

- **Mia Viel** (Master 2) pour la **présidence**.
- **Guillaume Mortier** (Master 1) pour le **secrétariat**.
- **Perrine Guillon** (Master 2) pour la **trésorerie**.
- **Quentin Rabier** (diplômé en 2020) pour la **vice-présidence**.
- **Sandra Fullenbaum Lenfant** (diplômée en 2020) comme **secrétaire adjointe**.
- **Lucie Martinez** (Master 2) comme **trésorière adjointe**.

Les candidats aux postes des commissions sont :

- **Kévin Fouquet** (Master 2) comme responsable du **comité communication**.

- **Julie-Anne Kervella** (Master 1 en 2019-2020) comme responsable du **bureau emplois**.
- Pas de candidats pour être responsable du **comité des fêtes**.

Résultats et répartition du bureau de l'association :

- **Mia Viel** (Master 2) pour la **présidence**, élue à l'unanimité.
- **Guillaume Mortier** (Master 1) pour le **secrétariat**, élu à l'unanimité.
- **Perrine Guillon** (Master 2) pour la **trésorerie**, élue à l'unanimité
- **Quentin Rabier** (diplômé en 2020) pour la **vice-présidence**, élu à l'unanimité.
- **Sandra Fullenbaum Lenfant** (diplômée en 2020) comme **secrétaire adjointe**, élue à l'unanimité.
- **Lucie Martinez** (Master 2) comme **trésorière adjointe**, élue à l'unanimité.

Résultats et répartition du conseil d'administration :

- **Kévin Fouquet** (Master 2) a été élu à l'unanimité responsable du **comité communication**.
- **Julie-Anne Kervella** (Master 1 en 2019-2020) a été élue à l'unanimité responsable du **bureau emplois**.
- Il a été décidé de laisser le poste de responsable du **comité des fêtes** vacant cette année.

Le quorum est atteint, donc il ne sera pas nécessaire de reposer ces candidatures au prochain CA. Tout le monde est élu à l'unanimité.

La séance est levée à 11h50.

Compte rendu rédigé par Sandra Fullenbaum Lenfant.

Mia VIEL
Présidente de l'Aedaa

le 26/09/2020